



VAE DESJEPS

Niveau 6* 24 heures
* nouvelle classification anciennement niveau II



Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du Diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse, Education Populaire et Sport

Présentation

24 heures

Le **diplôme d'Etat Supérieur Jeunesse, Education Populaire et Sport** forme les cadres de l'animation : directeur, chef de projet, responsable de secteur, etc. Les activités de ce professionnel relèvent d'une délégation permanente de responsabilités dans la mise en œuvre collective, technique et financière du projet d'activités de l'organisation. Depuis 2002, la Validation des Acquis de l'Expérience -VAE- permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'une certification, d'une qualification en faisant valider son expérience professionnelle en lien avec le diplôme choisi.

La durée totale cumulée d'activité exigée des candidats désirant obtenir le **DESJEPS** par la **validation des acquis de l'expérience** est de **trois ans** en équivalent temps plein.

Il ne suffit pas d'avoir fait pour démontrer que l'on sait faire. L'objectif de l'accompagnement à la VAE est de vous aider à prendre conscience des éléments constitutifs et révélateurs de vos compétences professionnelles. Par prise de conscience, il convient d'entendre, en particulier dans le champ du travail social, la mise en mot, l'utilisation de concepts appropriés pour décrire et apprécier l'expérience observée.

Notre pédagogie est centrée sur une **logique de parcours**. Elle accorde **une importance particulière à la dimension collective de l'accompagnement**. Un collectif en accompagnement revêt une dimension formative à part entière qui vient rejoindre l'un des principes structurants de l'exercice du métier.

L'ensemble de ces réflexions explique la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la VAE **selon le principe de la pédagogie coopérative**. Les accompagnements s'organiseront en alternant des journées collectives en grand groupe (6 à 8 personnes) et petits groupes (3 à 4 candidats), tout en assurant un suivi à distance du travail d'écriture nécessaire à l'élaboration du Livret 2.

Descriptif métier

Le DESJEPS forme les cadres de l'animation : directeur, chef de projet, responsable de secteur, etc.

Les activités de ce professionnel relèvent d'une délégation permanente de responsabilités dans la mise en œuvre collective, technique et financière du projet d'activités de l'organisation.

Ils travaillent essentiellement dans:

- le secteur associatif : associations de jeunesse, d'éducation populaire ou de sport,
- le secteur public,
- des structures du secteur médico-social,
- le secteur privé : entreprises du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire.

L'accès à ces emplois, souvent précédé d'une expérience dans l'encadrement d'activités ou la coordination de projets pour le directeur socio-culturel et d'une expérience d'entraîneur pour le directeur sportif, correspond pour certains à l'aboutissement d'une carrière. Pour d'autres, ces postes constituent une étape vers des emplois intégrant une dimension de recherche ou de management plus affirmée dans le secteur.

Cursus

Session : Octobre en fonction des effectifs

Durée : 6 mois

Volume : 24 h

Rythme : 8 séances

Accompagnements :

Aix en Pce, Gap, Digne, Avignon

Tarifs

1650 €

Pas de frais de dossier

Possibilité de soutien complémentaire : sur devis

Contact

Responsable VAE

Philippe NECTOUX

Informations

Carine BAUVAL

✉ cbauval@collcoop.org

☎ 04 42 10 02 37 ou 40

Portail de la VAE : <http://www.vae.gouv.fr/>

Financer une démarche VAE

Auto financement : possibilité de mensualisation.

Demands d'emploi : Pôle emploi peut prendre en charge une partie de votre accompagnement.

Aide de la région Paca : Une fois la recevabilité accordée, le **chèque VAE** est un dispositif gratuit à destination des demandeurs d'emploi et des salariés en situation précaire engagés dans une démarche de VAE. L'étude des dossiers se fait au cas par cas. Vous trouverez un formulaire de demande sur internet.





Contenu

Descriptif des séances d'accompagnement : 24 heures

En présentiel et en distanciel. Dont 4 heures de lecture et correction.

- **Séance 1 en présentiel** Présentation du Collège Coopératif - Présentation du livret 2 - Présentation du processus d'accompagnement VAE
- **Séance 2 en présentiel** Présentation personnelle : parcours - CV - missions - Etude des référentiels du CAFERUIS - Identification des situations
- **Séance 3 en distanciel** Méthodologie de rédaction - choix narratif - Identification des expériences et des situations de travail
- **Accompagnement à distance** Correction des écrits : 4 heures réparties sur la durée de l'accompagnement
- **Séance 4 en distanciel** Lecture collective de la situation 1 - Vérification de la pertinence au regard des référentiels
- **Séance 5 en distanciel** Finalisation de toutes les situations de travail
- **Séance 6 en distanciel** Organisation des annexes - Appréhender l'analyse globale de l'expérience professionnelle, repérage des compétences transposables
- **Séance 7 en distanciel** Finalisation du livret *Envoi du livret terminé à la DRJSCS PACA par vos soins*
- **Séance 8 en présentiel** Préparation à l'épreuve : simulation de situations d'entretien d'oral

Regroupement un mois avant la date de l'entretien oral VAE fixée par la DRJSCS PACA

Pré requis et modalités d'inscriptions

Comment engager une démarche VAE et comment se faire accompagner ?

Pour être candidat à la VAE vous devez avoir exercé une activité professionnelle ou bénévole en rapport direct avec le diplôme au minimum durant 3 ans (équivalent temps plein) dans les 10 ans précédents votre demande de recevabilité. Peuvent être prises en compte (pour moins de la moitié des activités) des périodes de formation, d'apprentissage, de mise en situation en milieu professionnel...

- **Téléchargez le livret 1** sur le site de la DRJSCS PACA <https://paca.drdjcs.gov.fr/spip.php?article367>, complétez le et adressez le à la DRJSCS PACA. Après étude de votre dossier, la DRJSCS PACA vous adressera sa réponse dans un délai de 2 mois à compter de la réception du livret 1
- **Si vous êtes recevable**, vous pourrez alors vous lancer dans l'écriture du livret 2. Vous pourrez, si vous le souhaitez, vous faire accompagner dans sa formalisation.
- **Envoi du livret 2 terminé** à la DRJSCS PACA (par vos soins)
- **Convocation à l'oral devant un jury**. Convocation adressée par la DRJSCS PACA

Accompagnements sur **Martignes** dans les locaux Collège Coopératif PAM, possibilité d'accompagnements sur **Gap** et sur **Avignon** selon les demandes (min 3 pers. Max 5 par groupe).

Pour vous pré-inscrire sur un accompagnement, merci de télécharger la **fiche de renseignements** sur notre site : <http://www.collcoop.org/formations/vae/vae-caferuis/> et envoyez la au Collège Coopératif par email à cbauval@collcoop.org ou par courrier. Vous pouvez également nous demander un devis.

Validation

Il est nécessaire de valider les 6 domaines de compétence pour obtenir le CAFERUIS :

- **DC 1** : Conception et conduite de projet
- **DC 2** : Expertise technique
- **DC 3** : Management d'équipe
- **DC 4** : Organisation du travail, gestion administrative et budgétaire
- **DC 5** : (transversal) : Communication - Partenariat
- **DC 6** : (transversal) Evaluation - Développement de la qualité

Le jury peut décider de valider tout ou partie de votre diplôme ou de ne valider aucun domaine. En cas de validation partielle, vous avez 5 ans pour valider totalement votre diplôme.

Si le jury ne valide aucun domaine, vous devez présenter de nouveau un livret dans les 3 ans de la période de recevabilité initiale.

Nous proposons 1 entretien post-jury pour vous conseiller la marche à suivre. Vous pouvez décider de valider les domaines manquants par la VAE ou par la formation pour les domaines non transversaux.

Prenez contact avec nous.

Partenaires



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Recrutement

En continu

Entretien préalable
obligatoire

Taille des groupes :
Minimum 3 personnes
Maximum 5 personnes

A noter

Si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les candidats sont avertis par courriel au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Sites internet conseillés

DRJSCS PACA : Téléchargement du livret 1 et 2 <https://paca.drdjcs.gov.fr/spip.php?article367>

DREETS PACA : <https://paca.dreets.gov.fr/La-VAE>

REGION PACA :

Renseignements :

<https://www.maregionsud.fr/se-former/validation-des-acquis-de-l'experience.html>

Demander une aide financière : <https://aidesformation.maregionsud.fr/>

Plus d'infos



☎ 04 42 10 02 37

✉ formations@collcoop.org

Site internet : www.collcoop.org

Avenue Georges Braque
13500 Martignes

in G+ f